

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	826 774,33	980 888,76
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	39 242,89	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 114 871,54	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>980 888,76</b>	<b>980 888,76</b>
		+	+
		+	+
		+	+
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 047 246,33	2 038 123,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 009 123,33
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>3 047 246,33</b>	<b>3 047 246,33</b>
		+	+
		+	+
		+	+
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>4 028 135,09</b>	<b>4 028 135,09</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.